

Pleudihen

Village



06/01/2023 n°2176

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 DÉCEMBRE 2022

Le Conseil municipal s'est réuni le Jeudi 08/12 en Salle d'honneur de la Mairie. Les principales décisions prises sont les suivantes.

Election d'une nouvelle adjointe au Maire : Nathalie PRIE, Adjointe déléguée à l'Enfance, Jeunesse, au Scolaire et Périscolaire, depuis 2014, a remis sa démission de sa fonction en raison de l'accroissement du temps nécessaire à ses obligations professionnelles. M. le Maire la remercie pour son implication au cours de ces années et rappelle qu'elle reste membre du Conseil municipal. Il propose l'élection de Françoise VAN DIEN pour la remplacer dans ces fonctions. Madame VAN DIEN est élue par 22 voix et un bulletin blanc.

Nomination d'une conseillère déléguée : à la suite de l'élection de Mme VAN DIEN comme adjointe au Maire, Laurent DURNERIN est confirmé seul dans son poste de Conseiller délégué aux Affaires Sociales et à la Solidarité, poste qu'il occupait en binôme avec Mme VAN DIEN. M. le Maire rappelle l'importance de ce poste qui doit faire face à de nombreuses sollicitations.

En complément, il propose la nomination de Christelle LEMARCHAND en tant que déléguée aux Familles et au Lien intergénérationnel. Fonction dans laquelle elle s'occupera plus particulièrement de l'accueil des nouveaux habitants, de l'organisation de la cérémonie des vœux et du repas des Aînés.

FINANCES – Budget principal – Décision modificative n°2 : les élus valident à l'unanimité la modification du budget qui conduit à affecter 27.000€ de recettes de fonctionnement supplémentaires au chapitre des charges à caractère général et aux charges de personnel.

FINANCES – Budget annexe Maison de Santé Laënnec – Décision modificative n°1 : cette décision est rendue nécessaire par l'inscription de recettes non prévues (7.708,01€ en FCTVA) qui sont affectées aux travaux de l'extension.

INFRASTRUCTURES – Maison de Santé : travaux supplémentaires : le Conseil retient le devis de l'entreprise ARTMEN de Melesse d'un montant de 5.038,61€ TTC pour la fabrication et la pose de meubles dans les nouveaux cabinets médicaux de la Maison de Santé Laënnec. Bernard OGER, Conseiller délégué aux Finances et Infrastructures, précise qu'il s'agit d'un réaménagement de mobilier nécessaire pour l'installation de nouveaux professionnels (médecins généralistes).

FINANCES – Nouveaux ateliers municipaux, travaux de l'école, rénovation de la Mairie : M. le Maire évoque les nombreux chantiers en cours de réflexion et précise que le contexte budgétaire (hausse des charges et des coûts de construction) imposera au Conseil municipal de faire des choix. Afin de disposer des meilleurs sources de financements possibles, il propose aux élus de l'autoriser à formuler des demandes de subventions auprès de l'État. Pour des financements potentiels sur l'année 2023, ces demandes doivent être adressées à la Préfecture avant le 14 décembre 2022.

INFRASTRUCTURES – Eclairage de la Salle des Fêtes : Bernard OGER propose de profiter de la présence de l'échafaudage pour les travaux de peintures afin de changer l'éclairage par des néons en LED basse consommation. La proposition de l'entreprise DABOUT Electricité de Pleudihen-sur-Rance est retenue pour un montant de 4.729,44€ TTC.

ENVIRONNEMENT – Déchets ménagers : le Conseil municipal prend acte du rapport sur le prix et la qualité des services publics de prévention et de gestion des déchets ménagers de Dinan Agglomération pour l'année 2021. Ce rapport met en avant l'inflation des coûts de traitement des déchets. Dinan Agglomération a entrepris une refonte de cette politique, notamment sur le sujet de la collecte et de la politique tarifaire. C'est ce qui explique l'arrêt du projet, initié par l'ancienne intercommunalité (CODI), de déploiement des bacs jaunes sur notre commune.

ENVIRONNEMENT – Convention STEREDENN pour 2023 : Pierre CHOUIN, Conseiller délégué à l'Environnement, propose le renouvellement de la convention annuelle avec l'association portant sur une prestation prévisionnelle de 25 jours de travail et un coût annuel ne pouvant être supérieur à 10.625€. STEREDENN s'occupe depuis de nombreuses années des travaux d'entretien des chemins de randonnée de la commune.



CENTRE CULTUREL BIBLIOTHÈQUE

Abonnement gratuit pour tous
02.96.88.20.55

HORAIRES MODIFIES

Mardi	9h-12h30	
Mercredi	9h-12h30	
Jeudi		14h-17h30
Samedi	9h-12h30	



MARCHÉ

tous les MARDIS

de 9h à 13h place de la mairie

Fruits et légumes, galettes-crêpes,
boucherie-charcuterie, crèmerie et
produits laitiers, fleurs, plantes

INFOS PRATIQUES

Sapeurs-pompiers :

112 ou 18 (fixe)

Médecin : 15. Pharmacie : 3237

Sage-femme

☎ 09.84.45.25.37

Cabinet infirmier

☎ 02.96.88.28.57

Association « Soleil et Sourires »

☎ 02.96.83.20.75

TRI SÉLECTIF (sacs jaunes)

Dans les villages : mardi 17/01

Dans le bourg : tous les mardis



Ven. 06/01 : Galette des rois du Stade Pleudihennais

Dimanche 08/01 : cérémonie des Voeux

Dimanche 08/01 : concert de Noël à l'église

Jeudi 12/01 : Galette des rois des Anciens combattants et du club des Aînés

Vendredi 13/01 : Concours de belote de l'OGEC

Samedi 14/01 : Sainte-Barbe

Sam. 21/01 : Galette des rois Comité des Fêtes

Mercredi 25/01 : « De toutes pièces » de Tchekhov à la Salle des Fêtes

Samedi 28/01 : tournoi de judo



STADE PLEUDIHENNAIS FOOTBALL

Vendredi 06/01. Foot loisir : repos.

Samedi 07/01. Pôle féminin. U8, U11 : repos. U12, U13 : Pleudihen va à Irodouer à 10h. U15 : Pleudihen va en futsal à Plérin à 14h00. U18 : Pleudihen va en futsal à Evran à 09h15.

Pôle masculin. De U6 à U13 : plateaux ou matches ou entraînements ou repos. U14 : Pleudihen reçoit Ploufragan à 13h30. U15 : Pleudihen reçoit Saint-Brieuc COB à 16h00. U16 : Pleudihen va à Tréguieux à 14h30. U18 B : Pleudihen reçoit Saint-Brieuc FO à 15h15. U18 A : Pleudihen reçoit Ploumagoar à 14h00.

Dimanche 08/01. Seniors A, B, C : repos.

GALETTE DES ROIS

VENDREDI 06/01/2023, à partir de 19h
Salle des Fêtes



Ouvert à tous les joueurs, dirigeants et partenaires du Stade Pleudihennais, accompagnés de leurs épouses, compagnes, ou de leurs parents (pour les plus jeunes). Sont également conviées toutes les « familles d'accueil » de l'EuroPoussins 2022.

CLUB DES AÎNÉS : GALETTE DES ROIS

JEUDI 12 JANVIER À 14H00 À LA SALLE DES FÊTES

En association avec l'Amicale des Anciens Combattants, la Galette des rois sera précédée du renouvellement des adhésions (15€). Inscriptions : Jeannine Dufeil (02.96.83.24.70).



COMITÉ DES FÊTES
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
VENDREDI 20 JANVIER, 20H00
SALLE BEAUMARCHAIS



INFORMATIONS TRAVAUX Beaumarchais

En raison d'un problème technique, l'éclairage public est provisoirement coupé dans le secteur Beaumarchais. Il sera rétabli dans les meilleurs délais.

Launay-Mousson

La circulation sera alternée pour des travaux de changement d'une conduite d'eau potable à partir du 09/01.

PLEUDIHEN
♦ ♣ ♥ ♠
CONCOURS de
BELOTE
VENDREDI 13 JANVIER
2023 - ÉCOLE DU SACRÉ-CŒUR

NOMBREUX LOTS
1^{ER} PRIX : BONS D'ACHATS
D'UNE VALEUR DE 60 €

ENGAGEMENTS 5€ - À PARTIR DE 20H

La chorale du Cours Sainte-Anne Chante Noël !



DIMANCHE 8 JANVIER 2023
à 16h00
Eglise Notre-Dame

Renseignements : chorale du Cours Sainte-Anne – Château de Kernabat. Plouisy. 02.96.40.02.19.

AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS ASSEMBLÉE GÉNÉRALE – JEUDI 12 JANVIER 2023 À 14H00 À LA SALLE DES FÊTES

Tous les adhérents et leurs épouses ainsi que tous les sympathisants sont invités à participer nombreux à cette réunion.

Ordre du jour : paiement des cotisations (16€), bilan de l'année écoulée, prévisions pour l'année 2023 (renouvellement du tiers sortant), questions diverses.

L'assemblée générale sera suivie de la Galette des rois en association avec le club des Aînés.

Inscriptions : Joseph Briand (02.96.83.23.94), Roger Launay (03.96.83.34.19), André Dufeil (02.96.83.24.70).

ASSOCIATION « LA CHAPELLE FLEURIE » ASSEMBLÉE GÉNÉRALE – SAMEDI 14 JANVIER 2023 À 17H30 À LA SALLE BEAUMARCHAIS

Le village de La Chapelle de Mordreuc organise son Assemblée générale suivie de la traditionnelle Galette des rois. L'occasion de se retrouver pour échanger sur l'année 2022 et les projets pour 2023.

MESSAGE DU GEOCA :

NOURRISSAGE DES OISEAUX ET GRIPPE AVIAIRE

Après l'important épisode de grippe aviaire estival, la question se pose inévitablement de la responsabilité concernant le nourrissage des oiseaux de jardin. La position du GEOCA (Groupement d'études ornithologiques) reste assez claire sur le sujet : le nourrissage n'est pas indispensable ou même souhaitable pour les oiseaux.

Il faut donc veiller à faire très attention cet hiver à minimiser les risques d'épidémies en évitant les concentrations d'oiseaux au sol ou sur des mangeoires à plat. Si des mangeoires sont quand même installées, il est important à veiller à les nettoyer quotidiennement tout en surveillant l'état de santé des oiseaux présents.



PROJET DE PARC NATUREL REGIONAL VALLÉE DE LA RANCE – CÔTE D'ÉMERAUDE

Participez à l'enquête publique !

Une enquête publique est prescrite, du **lundi 12 décembre 2022, à 9h00 au lundi 16 janvier 2023 à 17h00**, portant sur le projet de parc naturel Vallée de la Rance – Côte d'Émeraude.

L'ensemble des documents du dossier est consultable et téléchargeable sur : bretagne.bzh/enquetepublique-pnr.vrce